

---

## **Assemblée générale de l'AUF : les membres s'engagent pour un espace scientifique francophone, acteur du développement des sociétés.**

La 16<sup>ème</sup> Assemblée générale des institutions membres de l'Agence universitaire de la Francophonie a eu lieu à São Paulo (Brésil) du 7 au 9 mai 2013 en présence des représentants de 610 institutions d'enseignement supérieur issues de plus de 65 pays. Elle s'est achevée sur le renouvellement de ses conseils, l'élection de son nouveau président, et une déclaration finale, point d'orgue de la prochaine programmation.

*« Cette Assemblée est historique par le nombre de ses participants : nous n'avions jamais réuni autant d'universitaires, provenant d'autant de pays. Cela démontre avec éclat que l'AUF fédère la communauté universitaire de langue française ; cela montre la vitalité associative de notre organisation. »* déclare Bernard Cerquiglini, Recteur de l'AUF, lors du discours d'ouverture.

Au cours de cette Assemblée générale, les membres ont affirmé leur attachement à la francophonie et, en son sein, à l'AUF dans sa mission de susciter, structurer et animer la coopération des établissements universitaires francophones. La vitalité des savoirs étant menacée par l'uniformisation linguistique, ils considèrent que l'AUF offre, avec la langue française, un espace de rencontre pour les connaissances scientifiques et pour la communauté universitaire. C'est pourquoi, forte du remarquable potentiel de coopération que représente la libre association de 782 membres, la francophonie universitaire fait entendre sa voix, à l'échelle mondiale, auprès des gouvernements, des grands acteurs internationaux et de la société civile ; elle porte en elle une vision de l'université comme moteur du développement des sociétés.

Les 782 membres de l'Agence prennent solennellement position sur quelques questions fondamentales : **l'université au service de la société, la circulation des savoirs, la promotion du numérique éducatif, l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et l'engagement pour l'accès des femmes à l'éducation supérieure et aux responsabilités universitaires.**

### **L'enseignement supérieur au service de la société : renforcer la pertinence sociale et économique des formations et de la recherche**

Les universités doivent aujourd'hui répondre aux effets de la forte croissance des effectifs de l'enseignement supérieur. Afin de faciliter l'emploi des diplômés, les membres de l'AUF se sont engagés à **développer l'acquisition de compétences** dans tous les champs disciplinaires ; à **promouvoir la participation de formateurs issus de milieux professionnels et l'immersion des apprenants dans des activités pratiques et coopératives** ; à **accorder, dans des projets stratégiques d'établissements, une place plus importante aux programmes de formation à vocation professionnelle, en recourant notamment aux outils numériques et à la formation à distance.** En parallèle, les membres s'engagent à favoriser le **transfert des technologies et à développer la culture de l'entrepreneuriat.**

### **La circulation des savoirs : multiplier les mobilités francophones**

Les responsables d'institutions membres de l'AUF soutiennent **la multiplication des mobilités étudiantes et professorales** (nationales ou internationales), condition essentielle à la circulation des savoirs. Ces derniers souhaitent **mettre en place, avec l'appui de l'AUF, un ambitieux programme francophone de mobilité étudiante et professorale** (inspiré par le modèle de bourses européennes Erasmus).

Ils demandent que les Etats et gouvernements membres de la Francophonie **contribuent à l'émergence d'un tel programme de bourses** par toutes les mesures de soutien qu'ils pourront y apporter ; ils souhaitent que **l'AUF en assume la coordination et l'investissement nécessaire**. Les responsables d'institutions désirent également que le programme « Science sans frontière » (attribution de bourses aux étudiants brésiliens pour suivre un cursus universitaire à l'étranger), qu'ils soutiennent, soit appliqué partout dans le monde.

#### **La promotion du numérique éducatif**

Les responsables d'institutions membres appellent l'AUF à **poursuivre dans la voie du recours au numérique éducatif** (Campus numériques, formations à distance...).

Pour lutter contre la marchandisation des cours libres ouverts à tous (MOOCs), ils demandent à l'AUF de **concevoir un modèle francophone de ces formations**, répondant aux besoins de développement des universités et des sociétés, notamment celles du Sud.

Ils souhaitent que l'AUF sensibilise les pouvoirs publics au potentiel offert par les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), et que les diplômes obtenus à distance et l'activité pédagogique qu'ils supposent soient nationalement reconnus.

Enfin, ils désirent que les pays du Sud puissent diffuser mondialement leur production scientifique grâce à la création par l'AUF d'archives ouvertes et de ressources sous format libre.

#### **L'évaluation des établissements d'enseignement supérieur**

Les membres constatent l'insuffisance des grands classements universitaires publiés chaque année. Ces classifications ne tiennent pas toujours compte de la capacité des universités à répondre aux besoins des sociétés au sein desquelles s'insèrent les activités d'enseignement supérieur. En outre, le recours systématique aux classements crée une atmosphère de compétition entre les institutions, alors que la coopération est beaucoup plus caractéristique du mouvement universitaire. **Un appel à une nouvelle culture de l'évaluation, appuyée sur le soutien mutuel, a explicitement été émis par les institutions**. Elles affirment la diversité des modèles d'établissements et soutiennent l'accompagnement des universités désireuses d'évaluer leur action et de définir des stratégies d'établissement. **Les membres demandent à l'AUF d'organiser la formation d'experts en évaluation des universités qui en font la demande, en recourant aux principes et aux ressources de la coopération universitaire**.

#### **L'engagement pour l'accès des femmes à l'éducation supérieure et aux responsabilités**

Dans un souci d'égalité hommes-femmes, les responsables d'institutions membre s'engagent à **prendre toutes les mesures nécessaires pour reconnaître aux femmes la pleine jouissance des droits humains, ainsi que l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche** (études, professorat, responsabilités, postes de direction).

Les responsables d'institutions membre incitent l'AUF à tendre, au sein de ses instances, vers une parité entre les hommes et les femmes.

*« Répondant aux souhaits de nos membres, nous nous sommes fixés ces priorités spécifiques et complémentaires pour consolider la Francophonie universitaire (...) Depuis quelques années, nous avons repoussé les frontières de la Francophonie traditionnelle, en dépassant les rancœurs du passé, les clivages politiques, voire les conflits. La carte des adhérents de l'AUF dessine les contours d'un monde meilleur. Nous, universitaires francophones, le croyons possible ; nous y contribuons. Une Francophonie nouvelle émerge : nous avons des membres au Brésil, en Inde, en Chine. C'est en ces contrées prometteuses pour la coopération de demain qu'il convient de porter haut l'étendard de la Francophonie universitaire. »* a déclaré Bernard Cerquiglini, Recteur de l'AUF, lors du discours d'ouverture de l'Assemblée générale.

#### **Contacts Presse :**

Agence Phileog pour l'AUF

Olivia Aubertin – Eloi Fouquoire

[olivia.aubertin@phileogeleven.com](mailto:olivia.aubertin@phileogeleven.com) – [eloi.fouquoire@phileogeleven.com](mailto:eloi.fouquoire@phileogeleven.com)

01 49 37 33 53